



Location d'une habitation non déclarée au cadastre

Par **Jeanne marquez**, le **11/11/2018 à 18:40**

Bonjour a tous , j'ai trouvé la location de mes rêves le seul problème est que cet endroit apparait pas sur le cadastre,j'ai pourtant un compteur edf independant .. les questions sont les suivantes

Puis je d3clarer les revenus a cette adresse sans que le propriétaire soit embêté ?

Puis je l'assurer et l'assurance est elle valable? Puos je toucher mes allocation pas logement mais pour mes enfants ?

Merci d'avance j espère que vous pourrez me répondre